
MAIRIE
DE
VILLELONGUE DELS MONTS -66740-

téléphone : 04.68.89.61.76
télécopie : 04.68.89.68.57

@ :mairie@villelongue-dels-monts.com



**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2018**

Date convocation : 19 juin 2018 **Heure :** 20H00
Convocation transmise le : 20 juin 2018

PRESENTS : MM. NIFOSI C, BARRE D, CARBOU D, VILA S, CABANAT J, SERVAT J-M, VAZQUEZ J-R.

ABSENTES EXCUSEES : CARRERE R, CLEMENT A-L, BARDE L, VAZQUEZ J.

ABSENTS : MANDINE R, PERIS J-V, BES E.

Procuration de vote est donnée par :

- CARRERE Raymonde à CARBOU Danielle
- CLEMENT Anne-Lyse à VILA Sylvie
- BARDE Laurence à NIFOSI Christian
- VAZQUEZ Julie à VAZQUEZ Jean-Raymond

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer, le Maire déclare la séance ouverte.
Monsieur CABANAT Jacques est nommé secrétaire de séance.

**- QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR
APRES ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL-**

- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe

- REPRISE DE L'ORDRE DU JOUR-

0 - COMPTE RENDU PRECEDENTE REUNION

Pas d'observation ni remarque – Adopté à l'unanimité

I – AMENAGEMENT AVINGUDA DE LES ALBERES : CONVENTION COMMUNE/SYDEEL 66

Le Maire rappelle à l'assemblée la mise en œuvre pour 2018 des travaux d'aménagement de l'Avinguda de les Alberes impliquant la réalisation des travaux coordonnés de mise en esthétisme des réseaux de distribution d'électricité. Il convient donc de désigner le SYDEEL 66 Pays Catalan en qualité de maître d'ouvrage.

Participation financière de la commune : 18 480 € sur un total de travaux estimé à 66 960 €

Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ délibération

**II – AMENAGEMENT « VALL D'ALBERA II » - DESAFFECTATION ET CESSION D'UNE PARTIE
DU CHEMIN RURAL N°16**

Le Maire rappelle l'aménagement urbain dénommé « VALL D'ALBERA » sur le secteur « Les Closes » et « Pedra Llampada ». Il précise que l'assiette du Chemin Rural (CR) N° 16 dit « Cami del Riberal » est en partie situé dans le périmètre de l'opération.

Il propose donc de lancer la procédure d'enquête publique pour la désaffectation et cession de la portion du CR N° 16 située dans le périmètre du nouveau lotissement.

La continuité viaire de ce chemin rural devra être assurée pour une voie nouvelle du lotissement à réaliser.

Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ délibération

**III – COMMUNE/CDG 66 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT CHARGE DE
LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI)**

Mise à disposition de cet agent par le Centre de Gestion, CDG 66 dont la fonction consiste à :

- contrôler les équipements et installations de travail

- proposer toutes mesures pour améliorer l'Hygiène, la Sécurité, la Prévention et les conditions de Travail
- proposer des mesures correctives immédiates en cas d'urgence
- intervenir dans le cadre de l'exercice du droit de retrait

Coût 0,10 % de la masse salariale totale des agents de la collectivité.

Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ délibération

IV – PERSONNEL COMMUNAL – MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE (MPO) – CONVENTION COMMUNE /CDG 66

Proposition d'une convention entre la commune et le CDG 66 relative à l'expérimentation de la MPO en matière de litiges administratifs.

L'intervention si nécessaire du CDG 66 aura lieu sans coût ajouté.

Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ délibération

V – INTERCOMMUNALITE : GROUPEMENT DE COMMANDES – FORMATION HYGIENE ET SECURITE

Renouvellement de ce groupement de commandes, le premier groupement ayant été réalisé en 2012.

Accord du Conseil

➤ délibération

VI – COL DU PUYMORENS – SOUTIEN A LA COMMUNE DE PORTE-PUYMORENS

Soutien à la commune de PORTE-PUYMORENS qui doit faire face à la problématique de la fermeture du Col de Puymorens en période hivernale.

➤ délibération

VII – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a recours depuis plusieurs années au recrutement d'un agent contractuel pour pourvoir au remplacement d'un agent attaché au service des écoles parti en retraite.

Il convient à présent de pérenniser cet emploi et donc de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 30/35^{ème}.

Accord du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.

➤ délibération

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- 1- Tractopelle : possibilité d'achat d'un tractopelle d'occasion auprès de l'entreprise TPC
- 2- Travaux d'aménagement des Albères : désignation du titulaire du marché de travaux lundi 02 juillet, sur analyse des offres par le maître d'œuvre
- 3- Fermeture ancien préau : devis demandé pour fermeture par des grilles – Problèmes avec jeunes et adolescents
- 4- Panneaux solaires – Bergerie des Albères : possibilité d'achat d'un panneau solaire (600 €) auprès de la coopérative d'énergie citoyenne CATENR

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h08.

Le MAIRE,

Christian NIFOSI

